

Nature de l'équipement
Espace Vert Ilot G
Voie interne
Rue de Paris (compris carrefours)
Rue Vel Durand
Espace ilot C - Abords Ilot E
Total

□ Description des travaux d'équipement

Le descriptif des travaux pris en compte est le suivant :

- Carrefour Kennedy (Rue de Paris) existant (réaménagement complet) :

Travaux de réseaux :

- Assainissement Eaux Pluviales : déplacement des avaloirs existants en assainissement Eaux Pluviales.

Travaux de démolitions :

- Démolition du carrefour y compris voiries et trottoirs et la dépose des bordures.

Travaux de voiries :

- Création du carrefour en enrobés,
- Création des Ilots en béton désactivé,
- Rampants en pavés,
- Mises à niveau des tampons et avaloirs,
- Bordures Granit type T3,
- Mobilier urbain (barrières, potelets, corbeilles de propreté, bancs, plaques de rue, grilles d'arbres, corsets d'arbres),
- Signalisation verticale (panneaux) et horizontale (marquage au sol).

- Carrefour RN 4 x RN 186 (Rue de Paris) existant (réaménagement complet) :

Travaux de réseaux :

- Assainissement Eaux Pluviales : déplacement des avaloirs existants en assainissement Eaux Pluviales.

Travaux de démolitions :

- Démolition du carrefour y compris voiries et trottoirs et la dépose des bordures.

Travaux de voiries :

- Création du carrefour en enrobés,
- Création des Ilots en béton désactivé,
- Rampants en pavés,
- Mises à niveau des tampons et avaloirs,

□ Liste des équipements à réaliser par l'aménageur

Nature de l'équipement
Espace Vert Ilot G
Voie interne
Rue de Paris (compris carrefours)
Rue Vel Durand
Espace ilot C - Abords Ilot E
Total

□ Description des travaux d'équipement

Le descriptif des travaux pris en compte est le suivant :

- Carrefour Kennedy (Rue de Paris) existant (réaménagement complet) :

Travaux de réseaux :

- Assainissement Eaux Pluviales : déplacement des avaloirs existants en assainissement Eaux Pluviales.

Travaux de démolitions :

- Démolition du carrefour y compris voiries et trottoirs et la dépose des bordures.

Travaux de voiries :

- Création du carrefour en enrobés,
- Création des Ilots en béton désactivé,
- Rampants en pavés,
- Mises à niveau des tampons et avaloirs,
- Bordures Granit type T3,
- Mobilier urbain (barrières, potelets, corbeilles de propreté, bancs, plaques de rue, grilles d'arbres, corsets d'arbres),
- Signalisation verticale (panneaux) et horizontale (marquage au sol).

- Carrefour RN 4 x RN 186 (Rue de Paris) existant (réaménagement complet) :

Travaux de réseaux :

- Assainissement Eaux Pluviales : déplacement des avaloirs existants en assainissement Eaux Pluviales.

Travaux de démolitions :

- Démolition du carrefour y compris voiries et trottoirs et la dépose des bordures.

Travaux de voiries :

- Création du carrefour en enrobés,
- Création des Ilots en béton désactivé,
- Rampants en pavés,
- Mises à niveau des tampons et avaloirs,

• Rue Vel Durand existante (réaménagement complet) :

Travaux de réseaux :

- Assainissement Eaux Pluviales : déplacement d'avaloirs existants en assainissement Eaux Pluviales,
- Assainissement Eaux Pluviales : création d'un réseau neuf en Eaux Pluviales,
- Assainissement Eaux Usées : création d'un réseau neuf en Adduction d'Eau,
- Téléphone : création d'un réseau neuf Téléphone,
- Gaz : création d'un réseau neuf Gaz,
- EDF : création d'un réseau neuf EDF Basse Tension,
- Eclairage Public : création d'un réseau neuf Eclairage Public,

Travaux de démolitions :

- Démolition partielle des voiries, démolition des trottoirs et dépose de bordures.

Travaux de voiries :

- Création de voirie en enrobés,
- Reprofilage de la portion de voirie conservée,
- Création de trottoirs en béton désactivé
- Mises à niveau des tampons et avaloirs,
- Bordures Granit type T3,
- Mobilier urbain (barrières, potelets, corbeilles de propreté, bancs, plaques de rue, grilles d'arbres, corsets d'arbres),
- Signalisation verticale (panneaux) et horizontale (marquage au sol).

• Voie interne – Allée du Square (Création) :

Travaux de réseaux :

- Assainissement Eaux Pluviales : création d'un réseau neuf en Eaux Pluviales,
- Assainissement Eaux Usées : création d'un réseau neuf en Eaux Usées,
- Adduction d'Eau et Incendie : création d'un réseau neuf en Adduction d'Eau,
- Téléphone : création d'un réseau neuf Téléphone,
- Gaz : création d'un réseau neuf Gaz,
- EDF : création d'un réseau neuf EDF Basse Tension,
- Eclairage Public : création d'un réseau neuf Eclairage Public.

Travaux de voiries :

- Terrassement,
- Création de voirie en enrobés,
- Création de trottoirs en béton désactivé,
- Rampants en pavés,
- Bordures Granit type T3,
- Mobilier urbain (barrières, potelets, corbeilles de propreté, bancs, plaques de rue, grilles d'arbres, corsets d'arbres),
- Signalisation verticale (panneaux) et horizontale (marquage au sol).

• Espaces verts Ilot G :

Travaux de réseaux :

- Assainissement Eaux Pluviales : création d'un réseau neuf en Eaux Pluviales,
- Assainissement Eaux Usées : création d'un réseau neuf en Eaux Usées,
- Adduction d'Eau et Incendie : création d'un réseau neuf en Adduction d'Eau,
- Téléphone : création d'un réseau neuf Téléphone,
- Gaz : création d'un réseau neuf Gaz,

- EDF : création d'un réseau neuf EDF Basse Tension,
- Eclairage Public : création d'un réseau neuf Eclairage Public,

Travaux de démolitions :

- Démolition partielle des voiries, démolition des trottoirs et dépose de bordure.

Travaux de voiries :

- Terrassement,
- Création de voirie en enrobés,
- Reprofilage de voirie en enrobés,
- Création de trottoirs en béton désactivé,
- Bordures Granit type T3,
- Mobilier urbain (barrières, potelets, corbeilles de propreté, bancs, plaques de rue, grilles d'arbres, corsets d'arbres),
- Signalisation verticale (panneaux) et horizontale (marquage au sol).

Travaux d'Espaces Verts :

- Fourniture et mise en œuvre de terre végétale,
- Engazonnement,
- Plantation d'arbres y compris fosses d'arbres,
- Arrosage.

- Abords Ilot E :

Travaux de démolitions :

- Démolition partielle des voiries, démolition des trottoirs et dépose de bordure.

Travaux de voiries :

- Terrassement,
- Création de voirie en enrobés,
- Création de trottoirs en béton désactivé,
- Bordures Granit type T3,
- Mobilier urbain (barrières, potelets, corbeilles de propreté, bancs, plaques de rue, grilles d'arbres, corsets d'arbres),
- Signalisation verticale (panneaux) et horizontale (marquage au sol).

DESCRIPTIF DU LOCAL DESTINE À ACCUEILLIR LA CRECHE

L'acquéreur fera son affaire de l'obtention des autorisations de travaux avant le démarrage des travaux de son local ou lot de volume.

1. Définition de la coque

a) Généralités

Le lot de volume sera livré brut de gros œuvre et fluides en attente, conforme aux dispositions législatives et réglementaires applicables en ce qui concerne les accès, la stabilité au feu de l'ossature, le premier coupe-feu des parois horizontales et verticales.

b) Dimensions

La surface hors œuvre nette prévue est d'environ 740 m² avec une tolérance de 3% sur les surfaces prévues. Les dimensions seront précisées sur les plans de PC.

2. Caractéristiques techniques générales

c) Infrastructure

Les fondations seront définies suivant l'étude de sol.

d) Structure

Le bâtiment aura une structure en béton armé, de résistance au feu compatible avec les règlements de sécurité. (plancher haut du sous-sol et du rez-de-chaussée Coupe Feu 1H)

e) Étanchéité et évacuation des eaux pluviales

L'étanchéité et l'évacuation des eaux pluviales comprennent les travaux nécessaires à la mise hors d'eau du bâtiment, ainsi que le réseau complet d'évacuation des eaux pluviales.

f) Espace extérieur

Aucun aménagement de l'espace extérieur n'est prévu, cet espace pouvant être sur dalle ou sur terre plein en fonction de la configuration du parking.

g) Façades du bâtiment

Les façades extérieures du bâtiment seront livrées sans fermetures et conformément aux plans des façades du permis de construire.

h) Finition du bâtiment

D'une manière générale, le vendeur livrera les parties communes du bâtiment achevées et les parties privatives constituant le local, brutes de gros-œuvre.

3. Parties communes

a) Locaux de service

Néant

b) Locaux techniques

- un local E.D.F, commun avec le reste du bâtiment.
- un local compteur d'eau général, commun avec le reste du bâtiment.

c) Secours

Pas d'éclairage de secours prévu sauf pour les parties communes au bâtiment

d) Surcharges en terrasse

Dans le cas de l'installation par l'acquéreur d'éléments techniques en terrasse, la surcharge admissible pour ces éléments sera de 100 kg/m². Leur implantation devra avoir reçu l'accord du Maître d'ouvrage de l'opération préalablement au démarrage des travaux d'aménagement par l'acquéreur.

e) Etanchéité

Dans le cas prévu au 3.d, l'acquéreur devra prévoir à ses frais la protection adéquate de l'étanchéité et des plots antivibratiles.

4. Parties privatives

a) Surcharges

La surcharge libre d'exploitation est de 500kg/m² (comprenant notamment le poids mort de l'éventuelle chape, des revêtements de sol, et des cloisonnements intérieurs,...)

b) Parois au pourtour du local

Les parois séparatives ou de fond de lot seront réalisées en voile BA ou aggloméré de 20 cm livré brut rejointoyé, CF 1H avec les tiers latéraux.

L'ensemble du local sera fermé provisoirement pour la livraison par des éléments de carreaux plâtre.

L'acquéreur aura à sa charge la fermeture définitive des façades du local sur toute la hauteur.

c) Traversées verticales des locaux

Des ouvrages indispensables au fonctionnement des logements ou éléments en particulier le composant, pourront traverser le lot vendu par des gaines verticales fermées, notamment les canalisations des fluides, des gaines d'air, des descentes d'eaux pluviales, eaux usées, des fourreaux téléphoniques, canalisations, protection incendie, etc..., sans aucune possibilité d'indemnité. Etant précisé que les dévoiements des chutes et gaines techniques provenant des lots de copropriété logements n'empiéteront pas un volume compris entre le niveau brut de la dalle et une hauteur de 2.60 m depuis la dalle brute.

d) Planchers

Dalle béton livrée brut à -10 cm par rapport au niveau fini.

Recoupement de la dalle conforme au D.T.U.

Un flocage isolant assurant l'isolation des logements sera réalisé en sous-face du plancher haut du rez-de-chaussée.

Le plancher haut assurera un isolement acoustique conforme à la N.R.A.

L'implantation des réservations pour l'évacuation des canalisations propres au local à prévoir dans la dalle PH sous-sol seront à transmettre par l'acquéreur au démarrage de la construction des bâtiments.

c) Faux-plafonds

L'acquéreur aura à sa charge la réalisation éventuelle des faux-plafonds.

d) Poteaux

Bruts de décoffrage

e) Eaux potables et eaux usées

Eau froide

Une attente bouchonnée avec robinet d'arrêt et manchette est prévue, l'implantation et le débit sont à définir.

Eaux usées

1 culotte bouchonnée eaux usées est prévue en attente en plancher bas du rez-de-chaussée, l'implantation est à définir.

f) Electricité – branchement basse tension

L'acquéreur réalisera le branchement depuis le local BT en sous-sol ainsi que les liaisons en sous-sol. L'ensemble de ces prestations est à la charge de l'acquéreur.

g) Téléphone

L'ensemble des prestations depuis l'armoire FRANCE TELECOM est à la charge de l'acquéreur.

h) Chauffage – climatisation

Le chauffage et la climatisation éventuelle seront à la charge de l'acquéreur.

i) Ventilation

A prévoir par l'acquéreur. En limite de lot, gaine en attente avec dispositif coupe-feu réglementaire.

j) Acoustique

Le plancher haut du rez-de-chaussée sous logements est conçu en fonction d'un isolement de 64 dB (A) correspondant à la norme d'isolement entre logements et des locaux normalement bruyants. En cas d'activité très bruyante, au-delà de l'isolement défini ci-avant, un complément d'isolation sera à prévoir en plafond à la charge de l'acquéreur.

k) Livraison de la coque

A la livraison de la coque, le vendeur mettra à la disposition de l'acquéreur les locaux à l'état brut en vue de l'exécution de ses travaux.